LIGUE DE GOLF
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

GRAND PRIX SENIORS DES VOLCANS

5 & 6 juillet 2025 – Golfs des Volcans
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

Calendrier

Clôture des inscriptions :	**Vendredi 20 juin 2025**
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	**Mercredi 25 juin 2025**
Publication des départs :	**Jeudi 3 juillet 2025**

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs, ayant 50 ans ou plus la veille du début de la compétition :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play en Individuel Brut – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères V (rouge).
Une série Messieurs : Départs des repères III (jaune).

Départage

En cas d'égalité pour la première place du Classic, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, …), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Engagement

Inscriptions

Les inscriptions se font soit :

- Par courrier accompagné du droit d'engagement adressé au Golf des Volcans, La Bruyères des Moines, 63870 Orcines
- Par mail accompagné de la preuve de virement à accueil@golfdsesvolcans.fr

Droits d'engagement

Adultes : 90 € Abonnés Golf : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

- Nombre maximum de joueurs autorisé : 144
- Nombre minimum de Dames (hors WC) : 39
- Nombre maximum de wild cards autorisé : 14

Deux compétitions se déroulant aux mêmes dates, le nombre maximum de joueur autorisé est le total des deux rencontres. La répartition entre celles-ci se fera au prorata des inscriptions reçues sur chacune d'elle.
Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

- 1/3 des joueurs maximum retenus par le classement au Mérite National Amateur.
- 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par le classement au Mérite National Seniors.
- L'index.
- La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entrainement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de la compétition.
Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, du 1 juin au 4 juillet

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).
Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1er tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2ème tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.
La remise des prix, suivi d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.